

Un portrait chiffré des entreprises au Luxembourg

Edition 2022

Juillet 2022

STATEC

IMPRESSUM

Responsable de la publication
Dr Serge Allegrezza

Date de clôture statistique:
03/07/2022
ISSN 2658963X

La reproduction totale ou
partielle du présent bulletin
est autorisée à condition d'en
citer la source.

Auteurs

Lucia Gargano
Catherine Vermeersch
Georges Zangerlé
Laurent Bley
Héctor Candelas
Leila Deshayes
Thibaut Di Fabio
Richard Fuhs
Bob Jung
Sergiu Parvan
Elisa Tinelli
Marc Toisul

Disclaimer

Nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres publiés sont ceux disponibles au moment de la rédaction de la présente publication. Ils peuvent être sujet à révision et différer de ceux régulièrement mis à jour sur le portail du STATEC.

STATEC

Institut national de la statistique et des études
économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L 1468
Luxembourg Kirchberg
T +352 247 84219
F +352 46 42 89
E info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

Tous les tableaux statistiques présents dans
cette publication sont téléchargeables sur le
Portail des statistiques



www.gd.lu/2b6d0f

TABLE DES MATIÈRES

Les entreprises au Luxembourg : Une sélection d'indicateurs 6

Démographie des entreprises : Economie marchande 10

1. Quelles sont les branches de l'économie luxembourgeoise et combien de salariés occupent-elles ? 11
2. Comment ont évolué les immatriculations de nouvelles entreprises depuis 2015 ? 13

Commerce extérieur 15

3. Quelle est la part relative des grandes catégories économiques du commerce extérieur pour la période 2017-2021 ? 16
4. Quelle est la ventilation géographique des grandes catégories économiques du commerce extérieur pour la période 2017-2021 ? 18
5. Quelles sont les catégories de produits qui sont exportés par le Luxembourg vers les États-Unis, la Chine et la Fédération de Russie ? 20
6. Quelles sont les catégories de produits qui sont importés par le Luxembourg en provenance des États-Unis, de la Chine et de la Fédération de Russie ? 21
7. Quel est le nombre de vélos importés par le Luxembourg ? 22
8. D'où sont importés les vélos ? 23

Sciences, technologie et innovation 25

9. Quelles sont les sources d'information les plus plébiscitées par les entreprises ? 26
10. Quelles sont les méthodes d'organisation du travail les plus pertinentes pour assurer la gestion d'entreprise ? 28

Usage des TIC par les entreprises 30

11. Combien d'entreprises analysent des mégadonnées ? 31
12. Quels sont les obstacles à l'analyse de mégadonnées ? 33

Transports 35

13. Comment le transport routier de marchandises se répartit-il ? 36
14. Combien de kilomètres sont-ils parcourus pour assurer le transport routier de marchandises ? 37
15. Quel est le top 10 des produits transportés par route ? 38
16. Comment ont évolué les nouvelles immatriculations de véhicules ? 39

Construction et logement 41

17. Comment ont évolué les autorisations de bâtir ? 42
18. Comment ont évolué les autorisations de bâtir dans le résidentiel ces 5 dernières années ? 43
19. Quelles sont les régions qui connaissent la plus forte augmentation des autorisations de bâtir pour les logements en 2021 ? 44

Préface

Cette publication a pour vocation d'offrir au lecteur un portrait chiffré des entreprises au Luxembourg ainsi qu'un tour d'horizon des statistiques d'entreprises officielles établies par le STATEC.

En prélude, elle offre une mise à jour succincte de l'évolution d'une sélection d'indicateurs statistiques clés, déjà répertoriés lors des éditions précédentes. On peut y constater la bonne évolution du nombre d'entreprises de l'économie marchande, avec près de 41 mille unités, dont plus de 35 mille dans l'activité marchande non financière, occupant près de 300 000 personnes. Ces indicateurs visent à donner une image globale du tissu économique et à inciter l'observateur attentif et curieux à une première réflexion, dont les développements trouveront écho dans la suite de la publication. Ainsi, les questions suivantes sont notamment posées : quelles sont les branches de l'économie luxembourgeoise et combien de salariés occupent-elles ? Dans le cadre des enquêtes menées sur l'innovation : quelles sont les sources d'information les plus plébiscitées par les entreprises ? Quelles sont les méthodes d'organisation du travail les plus pertinentes pour assurer la gestion d'entreprise ? En ce qui concerne l'usage des technologies de l'information et de la communication, combien d'entreprises analysent-elles des méga données et quels sont les obstacles rencontrés ?

L'édition 2022 maintient la volonté de l'édition précédente : donner une vue la plus récente possible (2021) d'indicateurs de court terme. Quelle est l'évolution trimestrielle des nouvelles immatriculations d'entreprises ? Qu'en est-il de nos échanges de biens avec le reste du monde ? Comment a évolué dernièrement notre transport de marchandises ? Que peut-on dire de nos autorisations de bâtir, des nouvelles immatriculations de véhicules ?

Chaque question-réponse est structurée de manière à synthétiser d'abord graphiquement, soit de manière classique, soit par infographies, l'essence du message, lequel est développé ultérieurement dans le texte de manière plus substantielle. Pour celles ou ceux qui souhaitent approfondir davantage les sujets présentés, elles ou ils trouveront de plus amples informations chiffrées ou méthodologiques en suivant les références vers les tableaux statistiques publiés sur le portail des statistiques du Luxembourg, voire le site des statistiques européennes.

Bonne lecture !

A close-up photograph of a person's hands typing on a black laptop keyboard. The laptop screen is visible in the background, displaying a business dashboard with various charts and data. The dashboard includes a bar chart with blue bars, a line chart with green and red lines, and a table with columns for 'Access Available', 'Improved', and 'Access Available nulla nec imperdiet viverra'. The text 'Les entreprises au Luxembourg : Une sélection d'indicateurs' is overlaid in white on the right side of the screen.

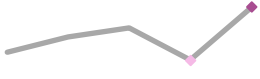
Les entreprises au Luxembourg : Une sélection d'indicateurs

		2015	5 années	2019	Min	Max	Var. annuelle*
Economie marchande (NACE rév. 2 : de B à S, excepté O, K64.2 et K64.3)							
Entreprises	milliers d'entreprises	36.7		41.0	36.7	41.0	2.2%
Nombre de créations d'entreprises	milliers d'entreprises	3.3		3.7	3.3	3.7	2.1%
Nombre de disparitions d'entreprises	milliers d'entreprises	2.8		2.8	2.7	2.8	-0.2%
Nombre de créations d'entreprises nettes	milliers d'entreprises	0.5		0.9	0.5	0.9	12.3%
Taux de création	% du nb total d'entreprises	9.1		9.0	8.8	9.1	-0.2%
Taux de cessation	% du nb total d'entreprises	7.7		6.9	6.8	7.7	-2.2%
Taux de création net	% du nb total d'entreprises	1.4		2.1	1.4	2.1	8.4%
Economie marchande non financière (NACE rév. 2 : de B à N et S95, excepté K)							
Entreprises	milliers d'entreprises	31.9		35.3	31.9	35.3	2.0%
Chiffre d'affaires (y c. redevances)	milliards EUR	154.2		203.3	147.5	203.3	5.7%
Production	milliards EUR	65.7		90.8	65.7	90.8	6.7%
Taux de valeur ajoutée	en %	14.8		13.5	13.5	15.7	-1.8%
Dépenses de personnel	milliards EUR	13.0		16.2	13.0	16.2	4.5%
Taux d'EBE	en %	6.3		5.5	5.5	6.5	-2.8%
Investissements bruts corporels	milliards EUR	3.8		5.4	3.4	5.4	7.4%
Personnes occupées	milliers de personnes	255.9		296.3	255.9	296.3	3.0%
Productivité apparente du travail	milliers EUR / personne	89.0		92.6	87.5	93.2	0.8%
Coût moyen du personnel	milliers EUR / personne	52.7		56.7	52.7	56.7	1.5%
Productivité apparente du travail ajustée des salaires		1.7		1.6	1.6	1.7	-0.6%

Ad (*) Taux de variation annuelle moyen

		2015	5 années	2019	Min	Max	Var. annuelle*
Economie marchande non financière sous contrôle étranger							
Part des entreprises sous contrôle étranger	en %	29.4		30.5	29.4	31.3	0.7%
Entreprises sous contrôle étranger	milliers d'entreprises	9.4		10.8	9.4	10.8	2.8%
Personnes occupées sous contrôle étranger	milliers de personnes	99.9		122.2	99.9	122.2	4.1%
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs sous contrôle étranger	milliards EUR	10.8		12.4	10.4	12.4	2.8%
Investissements directs étrangers (NACE rév.2 : de A à U)							
Investissements directs étrangers sortants	milliards EUR	4 225		3 958	3 952	4 376	-1.3%
Investissements directs étrangers entrants	milliards EUR	3 447		3 121	3 121	3 592	-2.0%
Recherche, développement et innovation : entreprises occupant au moins 10 personnes occupées (NACE rév.2 : de B à E, G46, H, J, K et de M71 à M73)							
Dépenses de R&D	millions EUR	357.5		400.8	357.5	402.0	2.3%
Personnel de R&D	milliers de ETP	3.1		3.2	3.1	3.3	1.1%
Taux d'entreprises innovantes (2014-2018)	en %	63.8		50.6	50.6	63.8	-10.9%

Ad (*) Taux de variation annuelle moyen

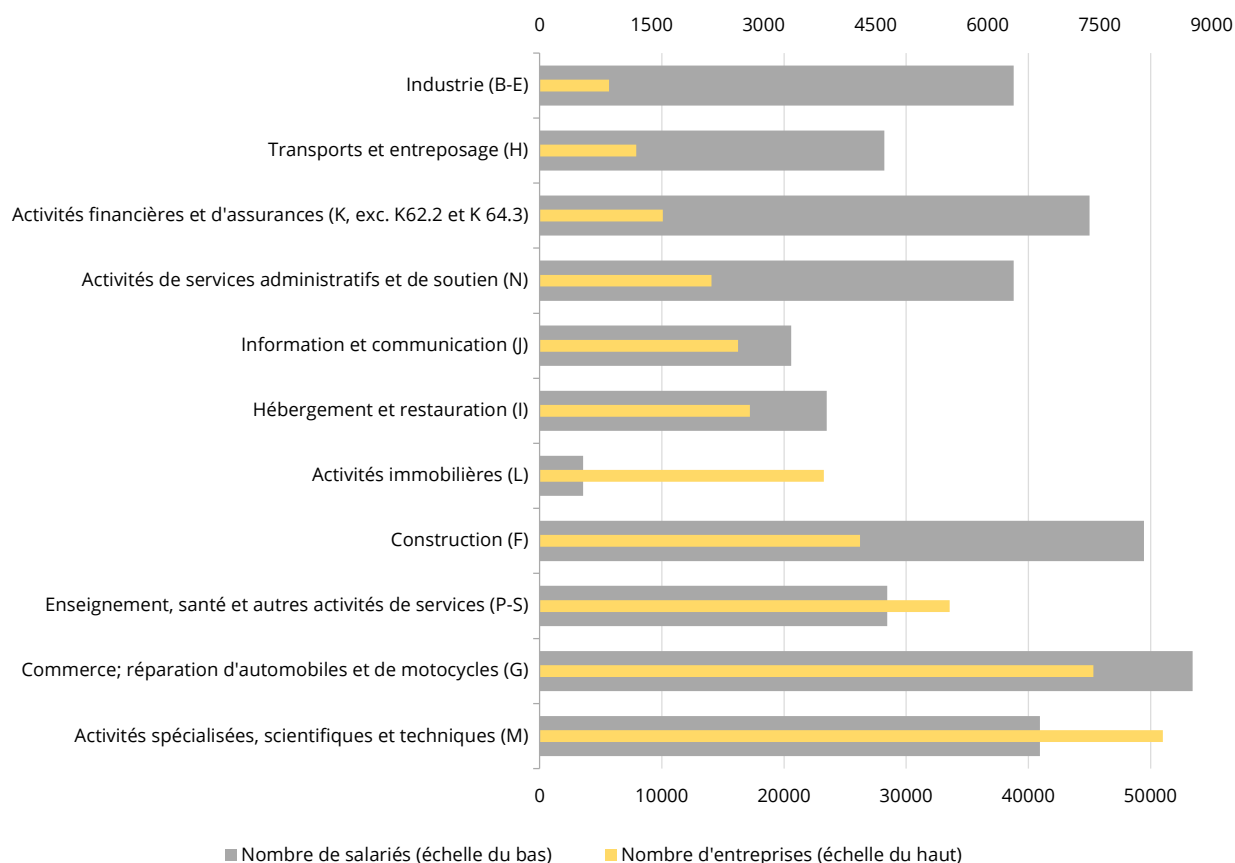
		2017	5 années	2021	Min	Max	Var. annuelle*
Tourisme							
Etablissements d'hébergement	unités	368		353	351	368.0	-0.8%
Arrivées annuelles	millions de personnes	1.2		0.8	0.7	1.2	-7.4%
Nuitées annuelles	millions de personnes	2.9		1.7	1.5	3.2	-10.2%
Transports							
Transport aérien de passagers	millions de personnes	3.6		2.0	1.4	4.4	-10.7%
Transport par rail de passagers	millions de personnes	22.9		16.6	14.5	25.0	-6.3%
Transport aérien de fret et poste	milliers de tonnes	897.6		1088.5	853.9	1088.5	3.9%
Transport par rail de marchandises	millions de tonnes taxées	4.4		3.7	3.6	4.6	-3.4%
Transport routier national de marchandises	millions de tonnes	22.8		19.7	19.3	25.5	-2.8%
Transport routier international de marchandises	millions de tonnes	24.6		28.5	24.6	29.8	3.0%
Commerce extérieur							
Valeur des exportations de biens	milliards EUR	12.7		13.9	12.0	13.9	2.5%
Valeur des importations de biens	milliards EUR	19.0		21.8	18.5	21.8	3.5%
Balance commerciale	milliards EUR	-6.3		-7.8	-7.8	-6.3	5.5%

Ad (*) Taux de variation annuelle moyen



Démographie des entreprises : Economie marchande

1 Quelles sont les branches de l'économie luxembourgeoise et combien de salariés occupent-elles ?



Source : STATEC, Démographie des entreprises, 2019

Lien Internet des tableaux :

[D1300](#), Population des entreprises actives par branche

[BD_9BD_SZ_CL_R2](#), Démographie des entreprises par classe de taille, 2019

En 2019, l'économie marchande du Luxembourg compte au total 40 983 entreprises actives et quelque 370 000 salariés. Selon la classification des entreprises suivant la nomenclature européenne des activités économiques (NACE), le commerce occupe le plus de salariés (53 431 salariés), suivi de la construction (49 471 salariés) et des activités financières et d'assurances (45 012 salariés). Par contre, on note le plus grand nombre d'entreprises dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (8 347 entreprises). Celles-ci regroupent une variété d'activités telles que les services comptables, d'architecture ou d'ingénierie, pour n'en citer que quelques-unes, et se positionnent à la 4^e place en termes d'emploi (40 931 salariés). L'industrie, avec

un total de 928 entreprises, ne représente que 2.3% de la population des entreprises actives, mais, avec 10% de l'emploi salarié total, se classe parmi les cinq principales branches d'activité dominant le marché de l'emploi. L'industrie est également l'activité dans laquelle on constate une plus large proportion de grandes entreprises; l'effectif moyen par entreprise y est de 42 salariés. A l'opposé, les entreprises exerçant des activités immobilières se caractérisent par une plus faible taille avec 0.9 salarié par entreprise en moyenne en 2019.

À propos de l'indicateur

Dans le système statistique européen, l'**entreprise** est définie comme étant « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Une entreprise peut correspondre à une seule unité légale » (cf. section III, point A, de l'annexe du règlement (CEE) N° 696/93 du Conseil du 15 mars 1993 relatif aux unités statistiques. A noter que l'unité légale réfère aux personnes physiques et morales, et se caractérise par sa personnalité juridique propre et distincte).

Une entreprise est considérée comme **active** lorsqu'elle a « soit réalisé un chiffre d'affaires, soit occupé des salariés, à un moment quelconque de la période de référence, même pendant une période limitée » (cf. article 8 du Code de Commerce, Livre 1^{er} Du commerce en général, Titre II. Des livres de commerce).

Le **nombre de salariés** est défini comme étant le nombre de personnes travaillant pour le compte d'un employeur, disposant d'un contrat de travail et percevant une rémunération sous la forme d'un traitement, d'un salaire, d'émoluments, de gratifications, d'un salaire aux pièces ou d'une rémunération en nature (cf. annexe IX, sous code 16 91 1, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009).

La **NACE** est une nomenclature hiérarchique des activités économiques. Les indicateurs relatifs à la démographie des entreprises sont établis pour les activités relevant des sections B à N et P à S de la NACE Rév.2, à l'exclusion des rubriques K64.2 et K64.3. Les sections B à E de la NACE correspondent à l'industrie, la section F à la construction, la section G au commerce et les sections H à S (hors O) aux services.

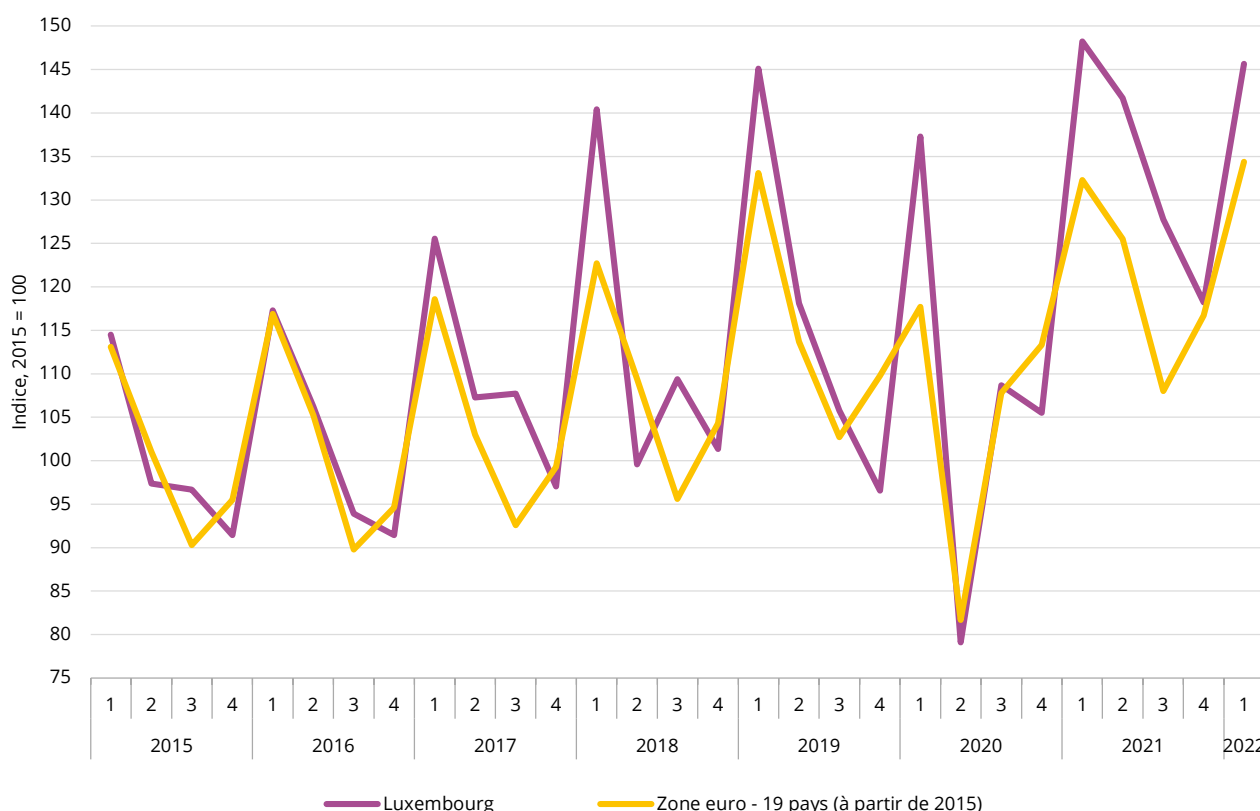
Les **activités qui ne sont pas incluses** dans le tableau sont l'agriculture, la sylviculture et la pêche (section A), l'administration publique (section O), les activités des ménages et extra territoriales (sections T et U), les activités des sociétés holding (groupe K64.2) et fonds de placement et entités financières similaires (groupe K64.3). Ces deux dernières (K64.2 et K64.3) sont exclues de tous les agrégats supérieurs (division 64, section K, services (H à S, hors O) et de l'économie totale (B à S, hors O).

Les données sur les entreprises actives sont disponibles dans la rubrique « [Démographie et structure des entreprises](#) » sur le portail.

2 Comment ont évolué les immatriculations de nouvelles entreprises depuis 2015 ?

INDICE DES IMMATRICULATIONS DE NOUVELLES ENTREPRISES

Industrie, construction et services marchands (sauf l'admin. publ. et la défense; la sécurité sociale obligatoire; activités des organisations associatives)



Source : Démographie des entreprises, données trimestrielles, 2015 Q1 – 2022 Q1

Lien internet du tableau :

[STS_RB_Q](#), Indice des immatriculations d'entreprises

Les immatriculations trimestrielles du Luxembourg sont soumises à une certaine saisonnalité, avec un pic au premier trimestre de chaque année. Les mesures de confinement prises par le gouvernement au deuxième trimestre 2020 dans le contexte de la pandémie du COVID-19 ont eu un impact sensible au niveau de l'indice des immatriculations. Ce dernier tombe à son plus bas niveau depuis 2015, ce qui correspond à une baisse de 33% par rapport au même trimestre de l'année 2019.

Sil'on compare l'évolution de l'indice des immatriculations du Luxembourg avec celui de la zone euro, on remarque une certaine corrélation, avec également ce pic au premier trimestre de chaque année, même si ce dernier n'est pas aussi prononcé qu'au Luxembourg. La baisse de l'indice des immatriculations de la zone euro au deuxième trimestre 2020 est d'un ordre de grandeur comparable à celui du Luxembourg. Ce dernier semble cependant être plus dynamique en termes de nouvelles immatriculations en 2021 et au premier trimestre 2022, même si les chiffres demeurent encore provisoires.

A propos de l'indicateur

Suivant le règlement 2019/2152 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les statistiques européennes d'entreprises, les Etats membres de l'Union européenne sont obligés de transmettre à Eurostat à fréquence trimestrielle les données relatives aux immatriculations de nouvelles entreprises ainsi qu'aux déclarations de faillite. Selon Eurostat, ces statistiques revêtent d'une « grande importance pour les décideurs politiques et la Banque centrale européenne, d'une manière générale et en particulier dans le contexte actuel, lorsque des réponses doivent être apportées en raison de l'évolution du cycle conjoncturel ».

Pour le Luxembourg, c'est le STATEC qui est en charge de transmettre ces données. En ce qui concerne les immatriculations, c'est leur nombre absolu qui est transmis à Eurostat. Cependant, pour pallier aux différences méthodologiques entre les différents Etats membres, les chiffres sont publiés sous forme d'indice par Eurostat, l'indice 100 correspondant à la valeur moyenne trimestrielle de l'année 2015.

Il est important de souligner que lors de la compilation des chiffres sur les immatriculations, une multitude de filtres sont appliqués en termes de forme juridique, de branche d'activité (NACE Rév.2) etc., pour rester le plus près possible des chiffres de la démographie annuelle des entreprises. Ainsi, le nombre d'immatriculations publié ne correspond qu'à environ un tiers du total au cours d'une période donnée.

Les entreprises retenues pour le calcul des immatriculations sont notamment celles qui font partie des sections B, C, D, E, F, G, H, I, J, K (à l'exception des groupes 64.2 et 64.3), L, M, N, P, Q, R et S (à l'exception de la division 94) de la NACE Rév.2.

Sont donc exclus l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les activités des sociétés holding, les fonds de placement et entités financières similaires, l'administration publique, les activités des organisations associatives, les activités des ménages en tant qu'employeurs et les activités extraterritoriales.

Sont également exclues les associations momentanées, les associations sans but lucratif et les associations d'épargne- pension.

Les entreprises qui changent de forme juridique sont également éliminées, de même que celles qui font partie d'une entreprise déjà existante.

Les entreprises individuelles (indépendants) sont incluses, à l'exception des professions libérales qui travaillent pour le compte d'une entreprise déjà existante (comme les avocats ou membres de conseil d'administration par exemple). Les ménages exploitant une installation photovoltaïque à titre privé sont également exclus.

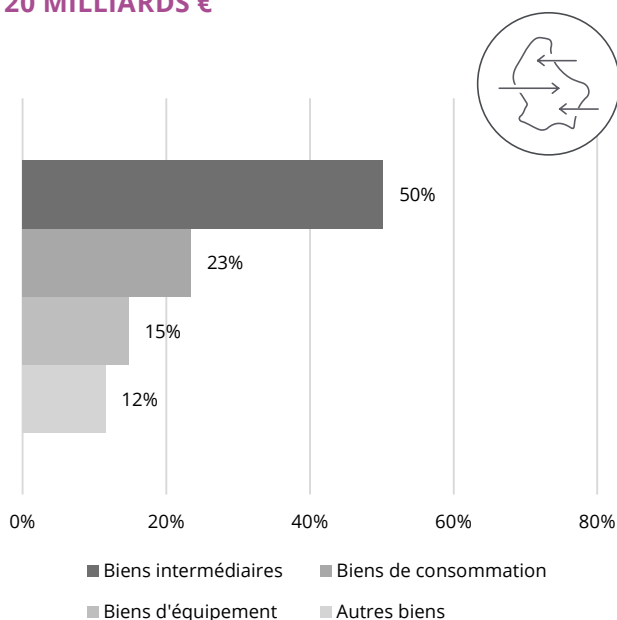
Les données sur les entreprises actives sont disponibles dans la rubrique « [Démographie et structure des entreprises](#) » sur le Portail des statistiques.

Commerce extérieur



3 Quelle est la part relative des grandes catégories économiques du commerce extérieur pour la période 2017-2021 ?

IMPORTATIONS ANNUELLES MOYENNES 2017 - 2021 :
20 MILLIARDS €

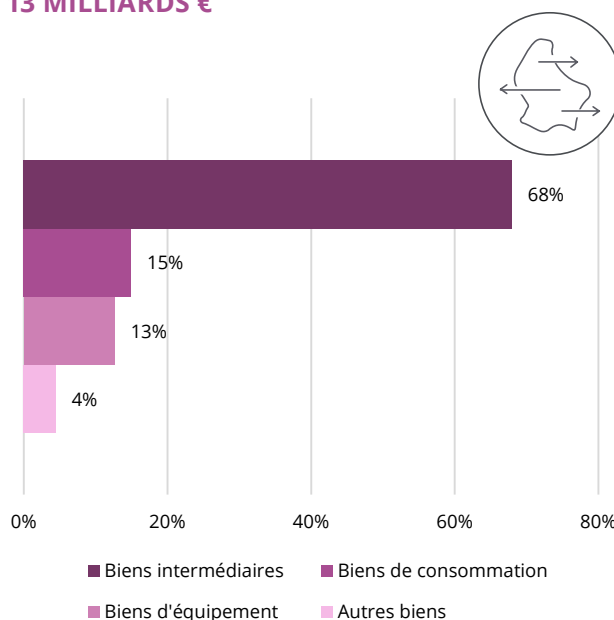


Source : STATEC, Commerce extérieur, 2021

Lien internet du tableau :

[E4104](#), Commerce extérieur selon la classification par grandes catégories économiques

EXPORTATIONS ANNUELLES MOYENNES 2017 - 2021 :
13 MILLIARDS €



Source : STATEC, Commerce extérieur, 2021

Lien internet du tableau :

[E4104](#), Commerce extérieur selon la classification par grandes catégories économiques

Pour la période 2017-2021, la part relative des grandes catégories économiques dans le commerce extérieur montre que les *biens intermédiaires* dominent aussi bien les importations (50%), que les exportations (68%). En effet, pour la période considérée, la moyenne annuelle des importations en biens intermédiaires s'élève à environ 10 milliards EUR ; elle se répartit essentiellement en approvisionnements industriels en produits transformés (4.9 milliards EUR), en combustibles et lubrifiants (1.4 milliards EUR), en approvisionnements industriels en produits de base (1.3 milliards EUR) et en parties, pièces détachées et accessoires pour biens d'équipement (avec 1.2 milliards EUR). Pour la même période, la moyenne annuelle des exportations en biens intermédiaires atteint environ 9 milliards EUR, répartie principalement en approvisionnements industriels en produits transformés (6.2 milliards EUR), en parties, pièces détachées et accessoires pour biens d'équipement (1.4 milliards EUR) et en parties, pièces détachées et accessoires pour matériel de transport (1 milliards EUR).

Les *biens de consommation* contribuent avec 23% aux importations et avec 15% aux exportations. Pour la période étudiée, la moyenne annuelle des importations des biens de consommation s'élève à 5 milliards EUR, répartie en particulier en produits alimentaires et boissons, ayant subi une transformation (1.6 milliards EUR), en autres biens de consommation non durables (1.2 milliards EUR) et en autres biens de consommation semi-durables (0.9 milliards EUR). La moyenne annuelle 2017-2021 des exportations en biens de consommation atteint 2 milliards EUR, répartie essentiellement en produits alimentaires et boissons, ayant subi une transformation (avec 0.7 milliards EUR), en autres biens de consommation non durables (avec 0.5 milliards EUR) et en autres biens de consommation semi-durables (avec 0.3 milliards EUR).

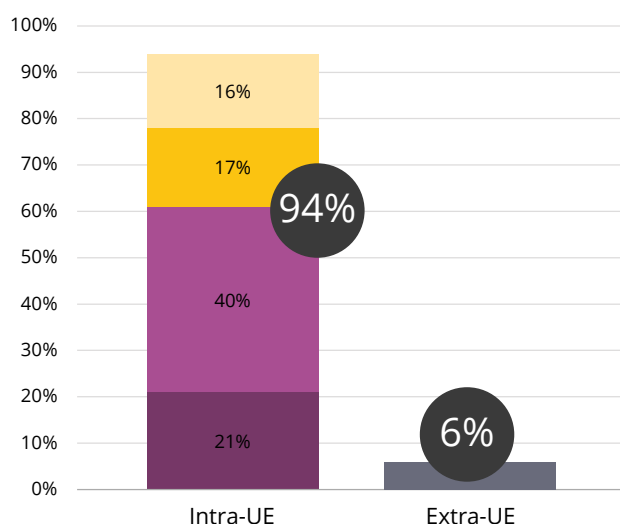
La quote-part des *biens d'équipement* s'élève à 15% respectivement à 13% pour les importations et les exportations. La moyenne annuelle, calculée pour la période 2017-2021, s'élève à 3 milliards EUR pour les importations et à 1.7 milliards EUR pour les exportations. Pour les deux flux, les machines et biens d'équipement dominent avec 2.1 milliards EUR pour les importations et 1.3 milliards EUR pour les exportations.

Enfin, le prorata des *autres biens* est de 12% pour les importations et de 4% pour les exportations. La moyenne annuelle (2017-2021) des autres biens atteint 2.3 milliards EUR pour les importations et 0.6 milliards EUR pour les exportations. Pour les deux flux, les automobiles pour le transport de personnes dominent avec 2 milliards EUR pour les importations et 0.6 milliards EUR pour les exportations.

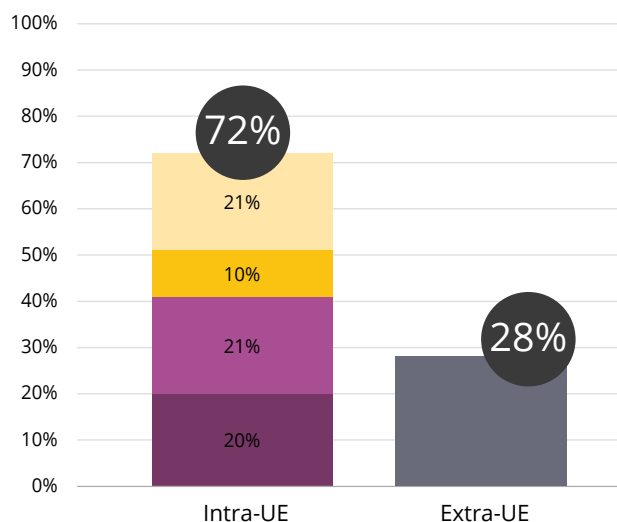
Quelle est la ventilation géographique des grandes catégories économiques du commerce extérieur pour la période 2017-2021 ?

IMPORTATIONS

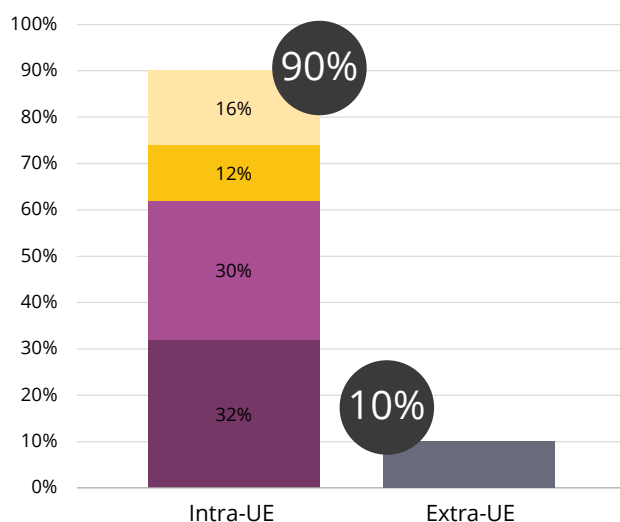
Biens de consommation



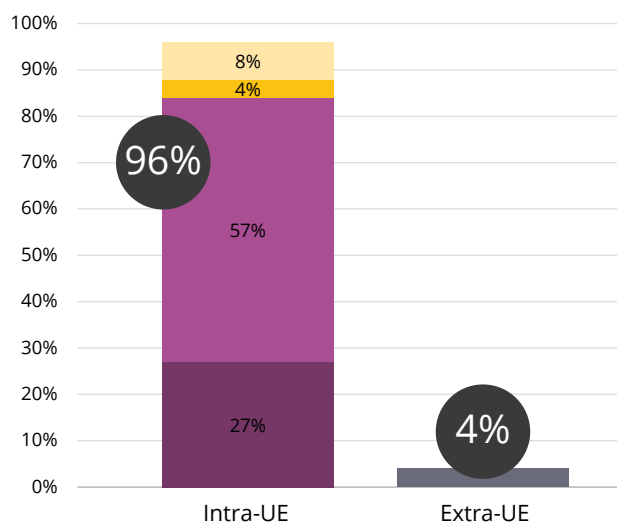
Biens d'équipement



Biens intermédiaires



Autres biens



■ Allemagne ■ Belgique ■ France ■ Autres

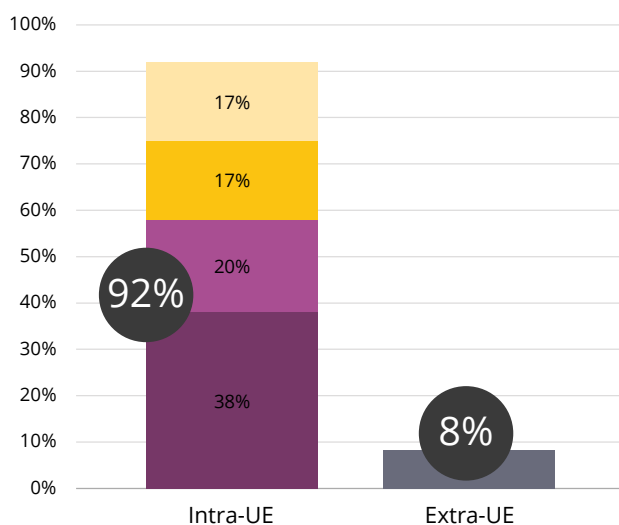
Source : STATEC, Commerce extérieur, 2021

Lien internet du tableau :

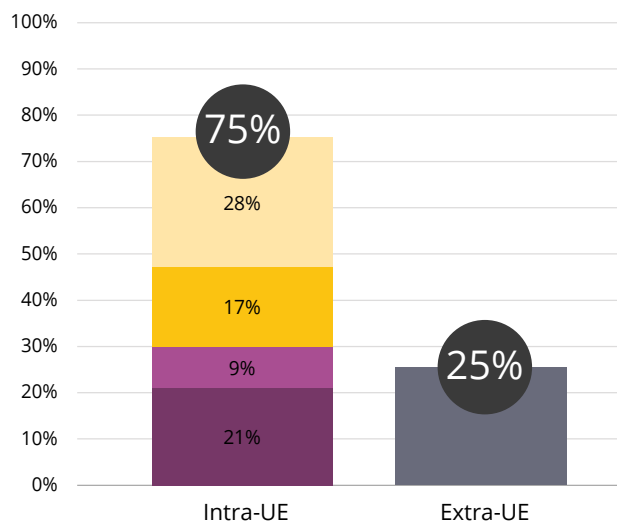
[E4104](#), Commerce extérieur selon la classification par grandes catégories économiques

EXPORTATIONS

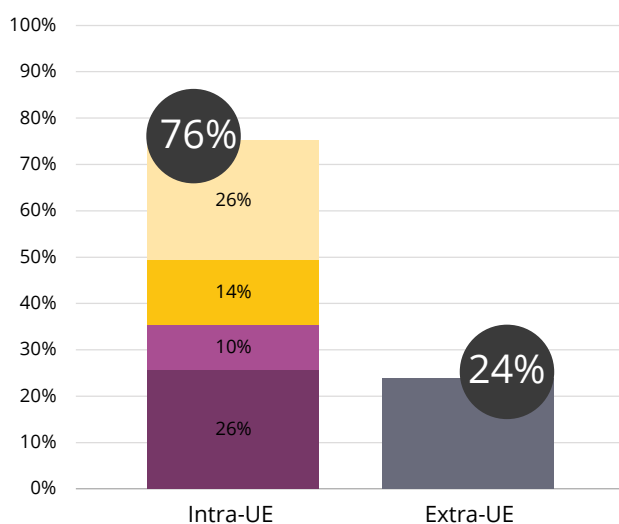
Biens de consommation



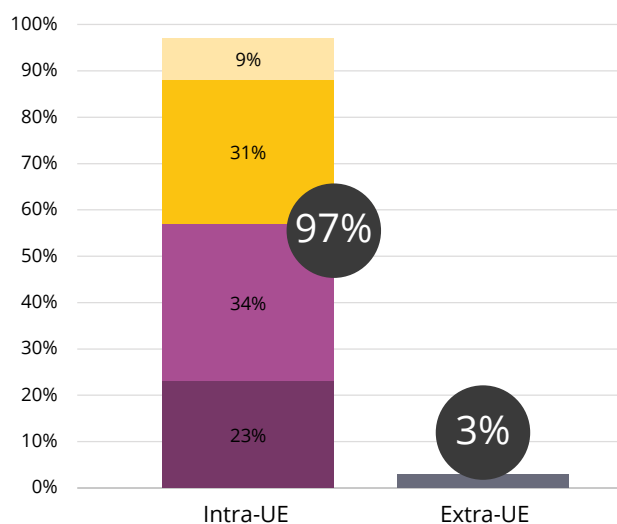
Biens d'équipement



Biens intermédiaires



Autres biens



■ Allemagne ■ Belgique ■ France ■ Autres

Source : STATEC, Commerce extérieur, 2021

Lien internet du tableau :

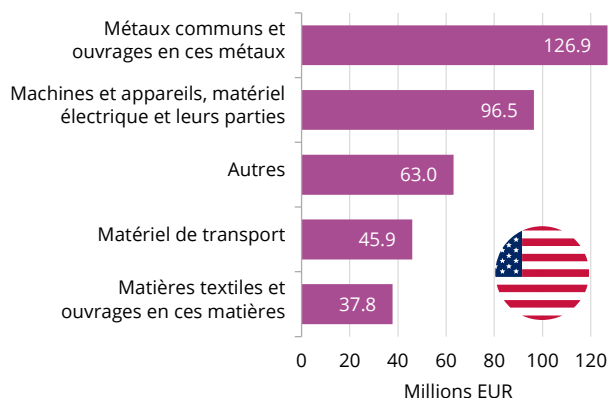
[E4104](#), Commerce extérieur selon la classification par grandes catégories économiques

La ventilation géographique des **importations** montre une prédominance du commerce intra-communautaire. Tant pour les biens de consommation, les biens intermédiaires ainsi que pour les autres biens la quote-part des importations intra-communautaires dépasse les 90%. Uniquement pour les biens d'équipement, la quote-part du commerce extra-communautaire se rapproche de 30%. Pour toutes les grandes catégories économiques, les trois pays limitrophes jouent un rôle prépondérant.

Un constat analogue peut être fait pour les **exportations**, à savoir la prédominance des exportations intra-communautaires ainsi que des pays limitrophes. La part relative des exportations extra-communautaires est cependant plus prononcée (aux alentours des 25%) pour les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Quelles sont les catégories de produits qui sont exportés par le Luxembourg vers les États-Unis, la Chine et la Fédération de Russie ?

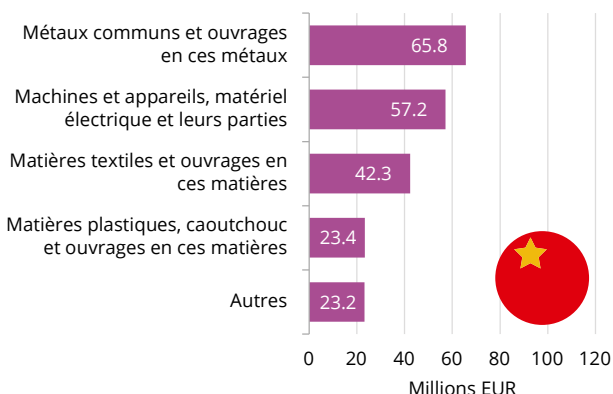
EXPORTATIONS VERS LES ETATS-UNIS



La prépondérance du commerce extérieur avec les pays limitrophes est indéniable. Qu'en est-il de celui, même marginal, avec les pays les plus peuplés ?

En analysant la structure des exportations de marchandises luxembourgeoises vers les pays plus peuplés, tels que les États-Unis (333 millions d'habitants), la Chine (1.4 milliards d'habitants) et la Fédération de Russie (145 millions d'habitants), on remarque une certaine analogie. Cette dernière est le reflet même de la structure et de la spécialisation de l'économie luxembourgeoise.

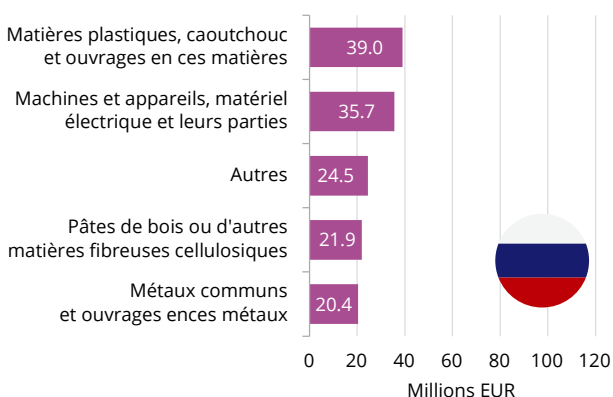
EXPORTATIONS VERS LA CHINE



Pour la période analysée (2017-2021), le Luxembourg a exporté des marchandises pour une moyenne annuelle de 370 millions EUR vers les États-Unis. Ces exportations sont ventilées comme suit : *Métaux communs et ouvrages en ces métaux* (33%), *machines et appareils, matériel électronique et leurs parties* (27%), matériel de transport (12%) et *matières textiles et ouvrages en ces matières* (10%).

La moyenne annuelle des exportations vers la Chine, calculée pour la période 2017-2021, s'est élevée à 212 millions EUR. Les catégories de produits exportés vers la Chine sont similaires à ceux exportés vers les États-Unis : *Métaux communs et ouvrages en ces métaux* (31%), *machines et appareils, matériel électronique et leurs parties* (27%), *matières textiles et ouvrages en ces matières* (20%) et *plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières* (11%).

EXPORTATIONS VERS LA FÉDÉRATION DE RUSSIE



Pendant la période considérée (2017-2021), les exportations luxembourgeoises vers la Fédération de Russie ont atteint un montant moyen de 141 millions EUR par an. Parmi celles-ci on compte par ordre décroissant les catégories suivantes : *matières plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières* représentant (28%), *machines et appareils, matériel électronique et leurs parties* (25%), *métaux communs et ouvrages en ces métaux* (14%) et *pâtes de bois, matières fibreuses cellulosiques; le papier ou carton* (16%).

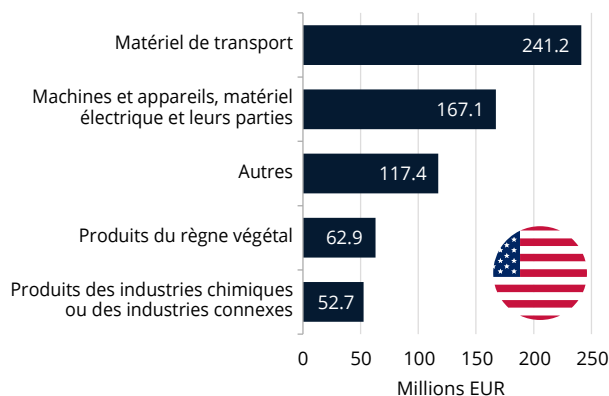
Source : STATEC, Commerce extérieur, 2021

Lien internet du tableau :

[E4000](#), Pays partenaires et catégorie de marchandises, 2022

Quelles sont les catégories de produits qui sont importés par le Luxembourg en provenance des États-Unis, de la Chine et de la Fédération de Russie ?

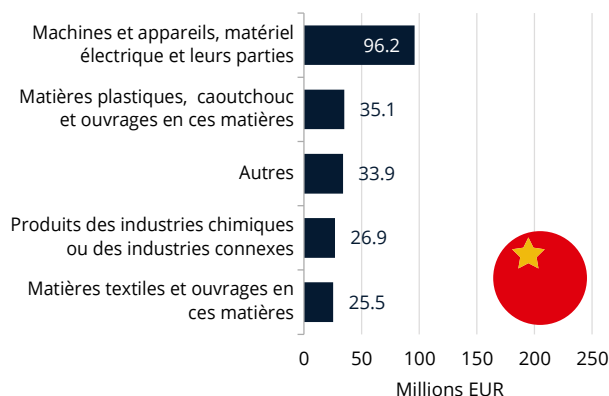
IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES ETATS-UNIS



Au point précédent, on a constaté que les exportations d'un pays sont étroitement liées à la structure et à la spécialisation de son économie. En effet, pour concurrencer sur le marché international, une économie doit se spécialiser pour acquérir un avantage comparatif par rapport aux pays concurrents. Ce constat est aussi vrai pour les importations. Les différents produits importés par le Luxembourg en provenance des États-Unis, de la Chine et de la Fédération de Russie reflètent bien la spécialisation des économies respectives.

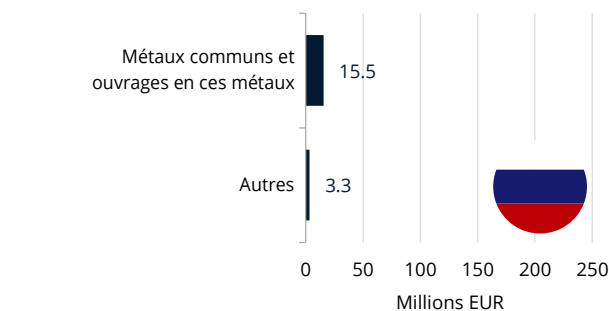
Pendant la période 2017-2021, les importations en provenance des États-Unis ont atteint une moyenne annuelle de 641 millions EUR. Ces importations sont réparties comme suit : *matériel de transport* (37%), *machines et appareils, matériel électronique et leurs parties* (26%), *produits du règne végétal* (10%) et *produits des industries chimiques ou des industries connexes* (8%).

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA CHINE



Pendant la même période, les importations en provenance de la Chine ont atteint une moyenne annuelle de 217 millions EUR. La structure de ces importations est ainsi répartie : *machines et appareils, matériel électronique et leurs parties* (45%), *plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières* (16%), *produits des industries chimiques ou des industries connexes* (12%) et *matières textiles et ouvrages en ces matières* (11%).

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE



Enfin, les importations en provenance de la Fédération de Russie ont atteint seulement 19 millions EUR par an. Le Luxembourg importe principalement des *métaux communs et ouvrages en ces métaux* (81%) en provenance de la Russie.

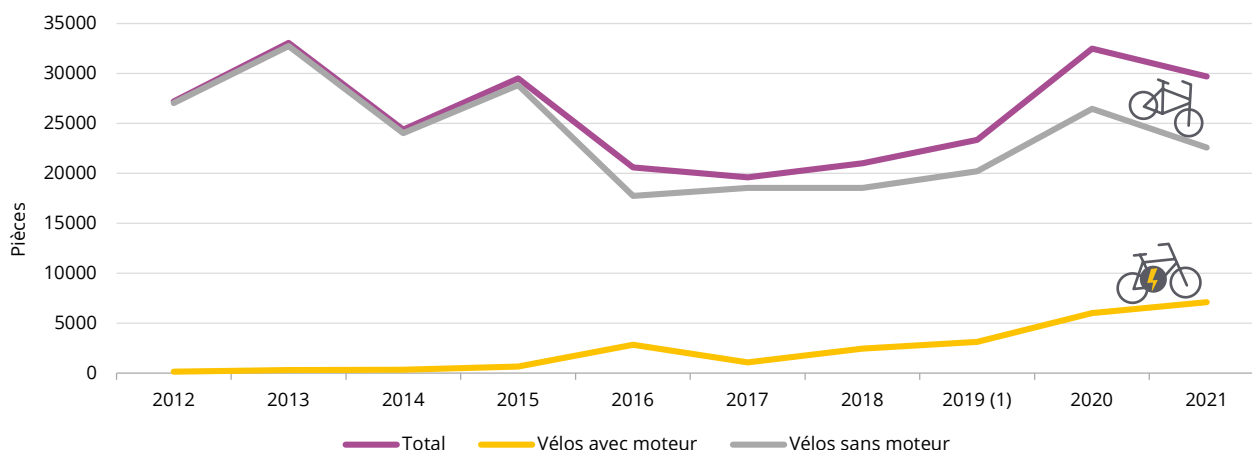
Source : STATEC, Commerce extérieur, 2021

Lien internet du tableau :

[E4000](#), Pays partenaires et catégorie de marchandises, 2022

Quel est le nombre de vélos importés par le Luxembourg ?

NOMBRE DE VÉLOS IMPORTÉS VENTILÉ PAR CATÉGORIE



(1) introduction des primes d'achat

Source : STATEC, Commerce extérieur, 2021

Lien internet du tableau :

[DS-018995](#), Commerce UE depuis 1999 par CTCI

Pendant la période 2012 – 2021, le Luxembourg a importé en moyenne entre 25 et 30 000 vélos par an. En 2014, la grande majorité des engins importés étaient encore des vélos sans moteur. Depuis 2015, le marché des vélos avec moteur commence à se développer. Les vélos avec moteur affichent en 2021 une part relative des importations dépassant les 20%.

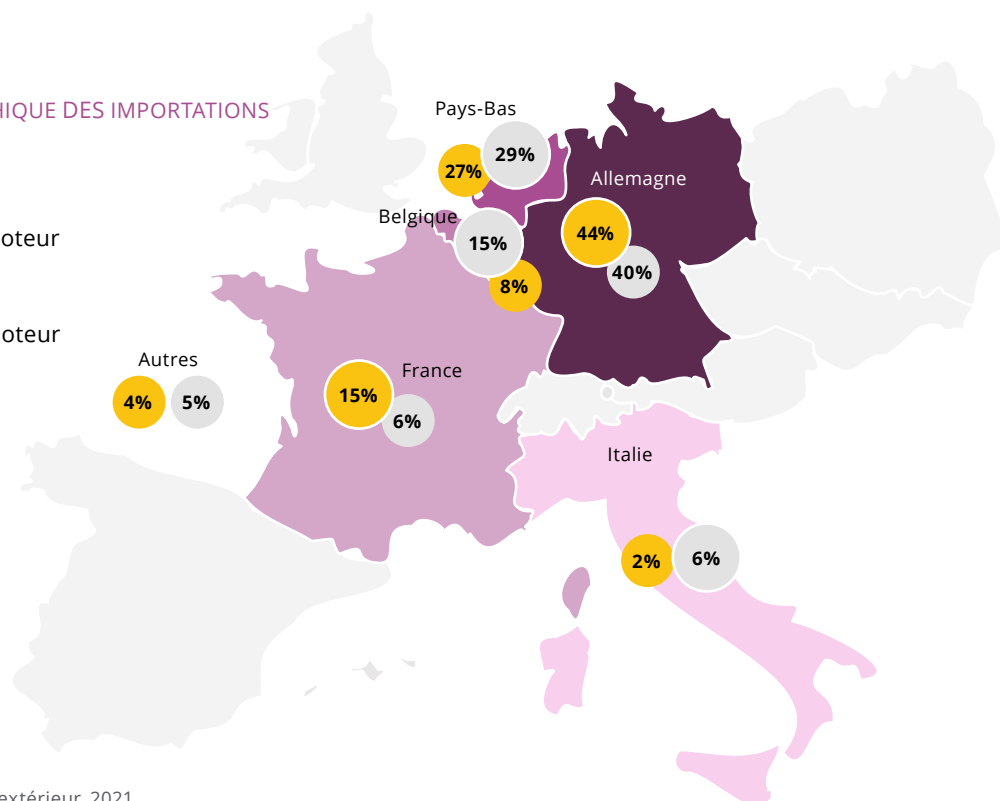
En 2021, les importations totales de vélos ont chuté et ceci malgré l'introduction des primes d'achat introduite par le gouvernement luxembourgeois en début de 2019. Cette chute s'explique par les problèmes d'approvisionnement des entreprises européennes à la suite des politiques restrictives, notamment en Chine, en ce qui concerne la crise du Covid-19. Bien que les vélos soient encore souvent assemblés en Europe, les pièces sont encore majoritairement produites en Asie.

8. D'où sont importés les vélos ?

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS DE VÉLOS (2017 - 2021)

 Vélos avec moteur

 Vélos sans moteur



Source : STATEC, Commerce extérieur, 2021

Lien internet du tableau :

[DS-018995](#), Commerce UE depuis 1999 par CTCI

Pendant la période 2017 – 2021, les importations du Luxembourg de vélos sans moteur ont atteint une moyenne annuelle de presque 15 millions EUR et celles de vélos avec moteur presque 6 millions EUR. Les principaux marchés d'approvisionnement ont été l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et la France. A ces quatre pays s'ajoute l'Italie, principalement pour le marché des vélos sans moteur.

À propos de l'indicateur

Les statistiques du **commerce extérieur** recensent en principe uniquement les marchandises traversant physiquement la frontière luxembourgeoise (y compris l'énergie électrique et le gaz) à destination ou en provenance d'un autre Etat membre respectivement d'un pays tiers (cf. le Règlement UE 2019/2152 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif aux statistiques européennes d'entreprises, entré en vigueur le 01/01/2021).

Les statistiques du commerce extérieur retiennent comme pays partenaire, à l'importation, le pays de dernière provenance du produit et, à l'exportation, le dernier pays de destination connu au moment de l'expédition.

De ces statistiques sont exclues :

Les opérations triangulaires : lors d'une telle opération le mouvement réel des biens se fait entre deux pays autres que le Luxembourg bien que l'opération d'import/export soit réalisée par une entreprise résidente.

Transactions sur billets de banque, titres, or monétaire ainsi que pièces de monnaie ayant cours légal.

Les transferts passagers entre deux pays à l'exception des opérations de réparations et de travail de perfectionnement.

La **balance commerciale** est la différence entre les valeurs des exportations et des importations de biens. Une balance commerciale positive signifie que le pays exporte plus de marchandises qu'il n'en importe : on parle alors d'excédent commercial. Quand elle est négative, on parle de déficit commercial. La balance commerciale est une composante de la balance courante, elle-même faisant partie de la balance des paiements (cf. Nations unies, « Système de comptabilité nationale (SCN) 1993 », § 2.166).

Les **statistiques du commerce extérieur** sont généralement classifiées en utilisant la propriété physique des biens. Pour donner une autre vue aux données du commerce extérieur, on utilisera ici une classification moins connue, à savoir celle des **grandes catégories économiques**. Ainsi, on fera le **lien avec la comptabilité nationale**, où on utilise depuis longtemps les concepts comme la consommation finale, les consommations intermédiaires et les investissements.

Par **biens intermédiaires**, on entend les produits semi-finis, qui sont utilisés dans les processus de production, afin de produire des produits plus élaborés. On y distingue notamment les produits alimentaires et boissons (destinés à l'industrie), les approvisionnements industriels, les combustibles et lubrifiants ainsi que les parties, pièces détachées et accessoires pour les biens d'équipement ou le matériel de transport.

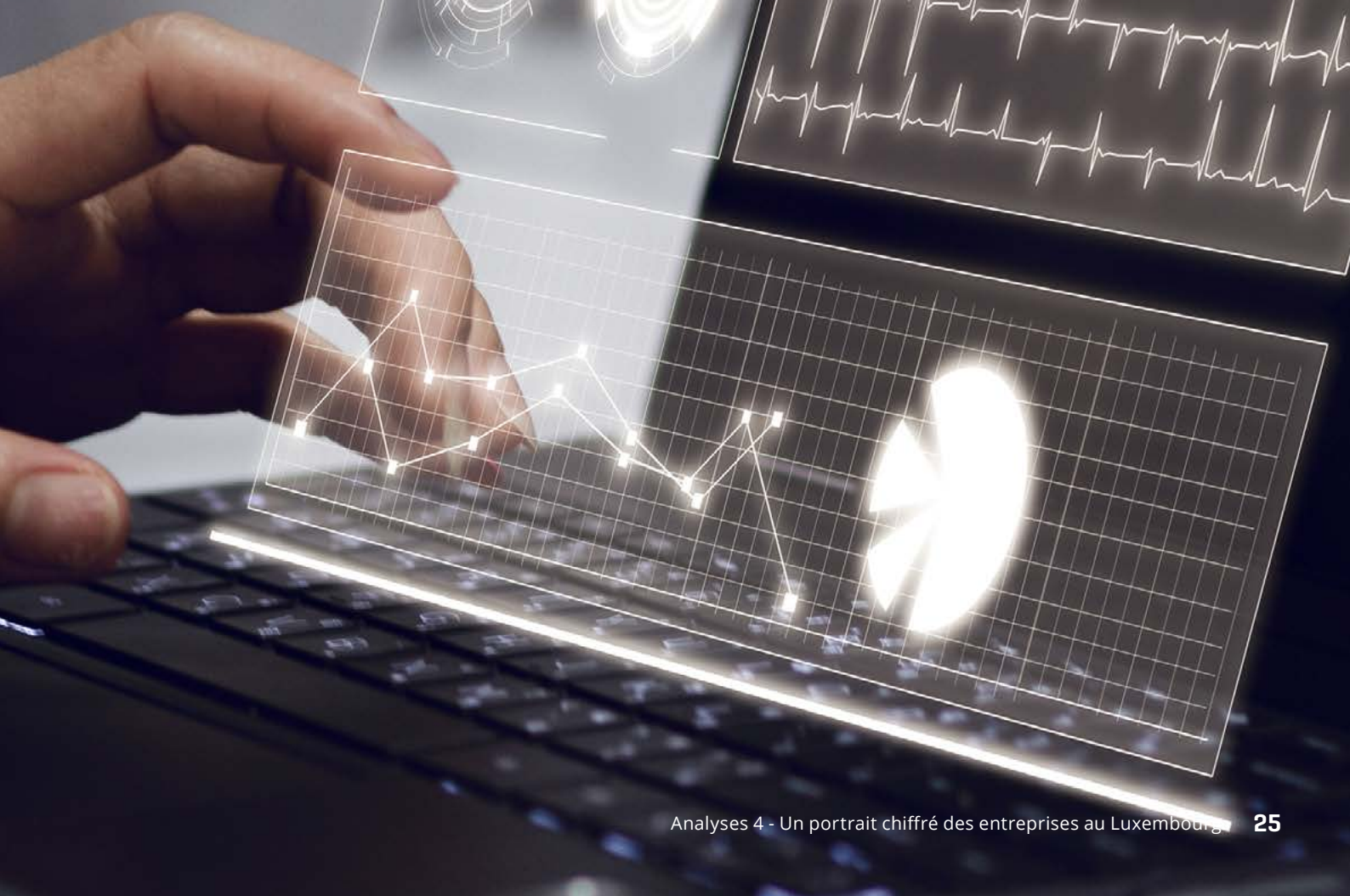
Les **biens de consommation** ont pour objectif la satisfaction des besoins humains. Cette catégorie comprend notamment les produits alimentaires et boissons (destinés à la consommation des ménages), le matériel de transport (non destiné à l'industrie) ainsi que les biens durables, dont la durée utile prévue est de trois ans ou plus, comme par exemple les réfrigérateurs et les machines à laver, les biens semi-durables, dont la durée utile prévue est de plus d'un an mais de moins de trois ans et les biens non-durables, dont la durée prévue est d'un an au maximum.

Par **biens d'équipement**, on entend les biens qui sont utilisés de façon durable dans d'autres processus de production pendant au moins un an, comme par exemple des machines et du matériel de transport (destiné à l'industrie).

La catégorie des **autres biens** a été créée puisque l'utilisation finale de certains biens ne peut pas toujours être établie exactement. Ainsi, certains biens peuvent être utilisés à la fois par les ménages et l'industrie. Il s'agit notamment du carburant pour moteurs et des automobiles pour le transport des personnes.

Les données sur les importations et les exportations de Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « [Commerce international de biens](#) » sur le Portail des statistiques.

Sciences, technologie et innovation



sont utilisés par au moins la moitié des entreprises non innovantes. Le recours aux associations professionnelles ou industrielles est légèrement plus fréquent que l'exploitation de la littérature technique ou spécialisée.

À propos de l'indicateur

L'enquête combinée sur la recherche et le développement 2018 et sur l'innovation 2016-2018 est une enquête biennale. Les derniers résultats disponibles se réfèrent à l'enquête menée entre novembre 2019 et mars 2020 auprès des entreprises occupant au moins 10 personnes et qui exercent une activité économique de base relative à l'innovation : l'industrie (sections C à E de la NACE Rév.2), le commerce (division G46), les services financiers (section K) et les services non financiers (sections H et J ainsi que les divisions 71, 72 et 73). Il s'agit d'une enquête harmonisée sur le plan européen, dont les résultats ont été publiés début 2021.

Les **entreprises innovantes** sont celles qui ont mené des activités d'innovation au cours de la période considérée, y compris celles ayant de telles activités en cours, suspendues ou abandonnées. Sur la période de 2016 à 2018, la proportion d'entreprises innovantes s'élève à 50.6% au Luxembourg.

Les **entreprises non innovantes** n'ont eu aucune activité d'innovation pendant la période de référence.

Selon le Manuel d'Oslo (édition 2018), « une **innovation** désigne un produit ou un processus (ou une combinaison des deux) nouveau ou amélioré qui diffère sensiblement des produits ou processus précédents d'une unité et a été mis à la disposition d'utilisateurs potentiels (produit) ou mis en œuvre par l'unité (processus). [...] Les **activités d'innovation** désignent l'ensemble des activités de développement, financières et commerciales, menées par une entreprise et ayant vocation à déboucher sur une innovation pour ladite entreprise. »

Pour en savoir plus sur l'innovation : [Analyses 2-2021 : La performance de R&D et d'innovation des entreprises](#) »

10. Quelles sont les méthodes d'organisation du travail les plus pertinentes pour assurer la gestion d'entreprise ?



Les méthodes sont triées dans l'ordre décroissant de la proportion des entreprises innovantes ayant accordé une importance élevée.

Ad (*) Ces 2 méthodes sont spécifiques à l'instance luxembourgeoise du questionnaire harmonisé de l'enquête communautaire sur l'innovation 2016-2018.

Source : STATEC, Statistiques sur l'innovation 2016-2018.

Lien Internet du tableau

Tableau [inn_cis11_worg](#), Entreprises par niveau d'importance des méthodes d'organisation du travail.

Les pratiques prises en compte par cette question introduisent cinq méthodes de la culture managériale des entreprises sur la période 2016 - 2018.

Pour 39% des entreprises innovantes, le suivi périodique des indicateurs de performance est très important alors que cette proportion chute à 22% pour l'évaluation de la performance de travail individuelle des employés. La même proportion d'entreprises non innovantes (22%) accorde également une importance élevée à l'évaluation des employés. En revanche, pour ces dernières, le suivi périodique des indicateurs de performance économique s'avère moins souvent capital (27%) que pour leurs homologues innovantes (39%).

Concernant l'organisation plus spécifiquement liée au travail, les entreprises n'hésitent pas à faire appel à la créativité et à la collaboration de leurs employés. En effet, les séances régulières de brainstorming pour le personnel sont très importantes pour une entreprise innovante sur cinq (21%) et les groupes de travail issus de différents domaines fonctionnels ont une importance élevée pour une entreprise innovante sur quatre (24%).

En revanche, la rotation planifiée du personnel dans différents domaines fonctionnels n'intéresse fortement qu'une entreprise innovante sur 10 (9%). La moitié des entreprises non innovantes (47%) n'accorde même aucune importance à la rotation planifiée du personnel dans différents domaines fonctionnels, cette proportion s'établissant à un peu plus d'un tiers pour les entreprises innovantes (35%).

D'une manière générale, parmi les entreprises non innovantes, la proportion de celles qui attachent une importance élevée à chaque méthode d'organisation du travail est toujours inférieure à la proportion de celles qui n'y attachent aucune importance. Pour les entreprises innovantes, ce phénomène s'inverse, excepté pour la rotation du personnel.

À propos de l'indicateur

Les résultats se basent sur l'enquête combinée sur la recherche et le développement 2018 et sur l'innovation 2016-2018, référencée dans l'article précédent.

Pour chacune des méthodes d'organisation du travail, les entreprises enquêtées ont indiqué un degré d'importance (élevé, moyen, faible ou aucun) pour assurer la gestion de leur entreprise.

Les **entreprises innovantes** sont celles qui ont mené des activités d'innovation au cours de la période considérée, y compris celles ayant de telles activités en cours, suspendues ou abandonnées.

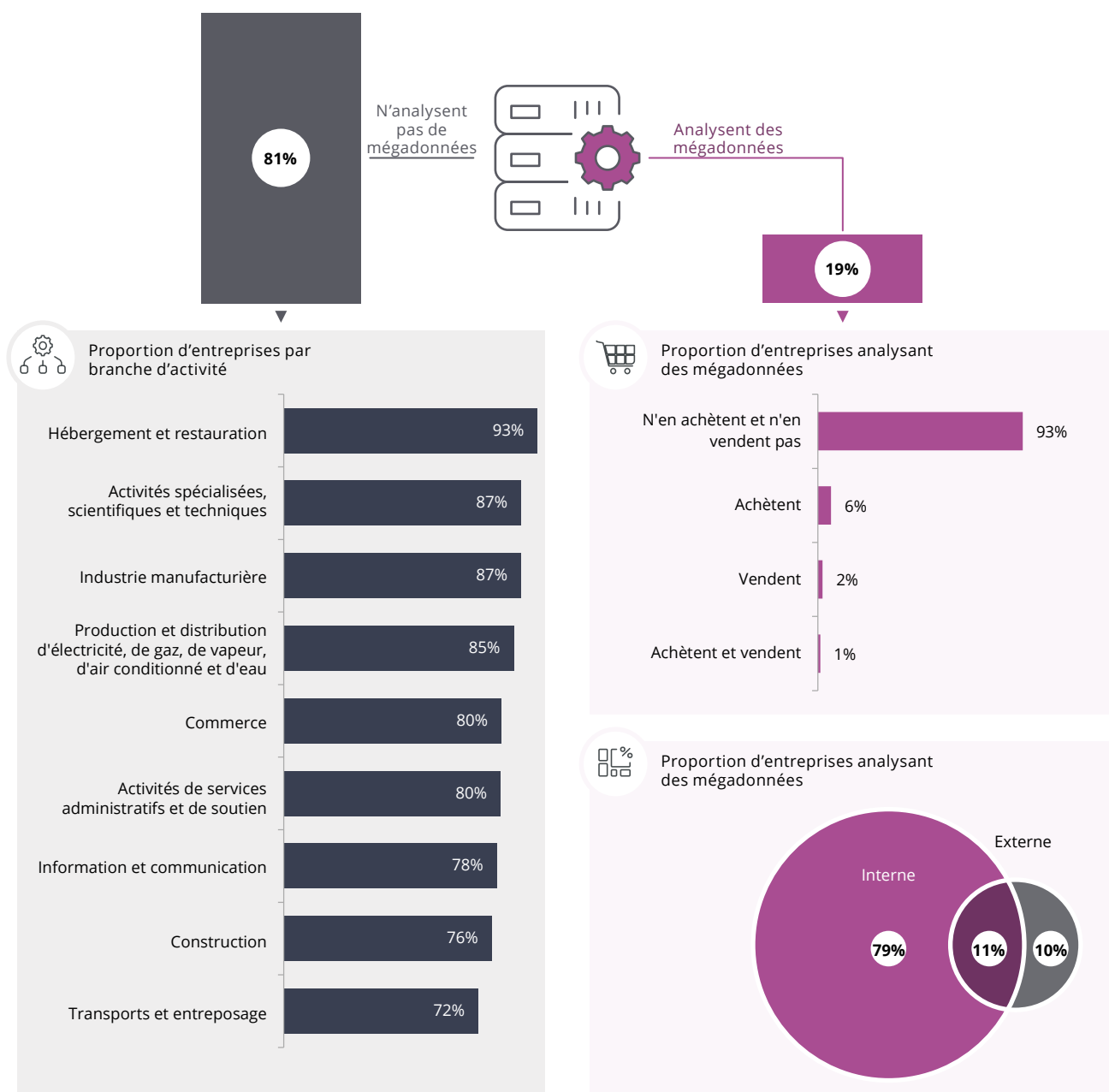
Les **entreprises non innovantes** n'ont eu aucune activité d'innovation pendant la période de référence.

Selon le Manuel d'Oslo (édition 2018), « une **innovation** désigne un produit ou un processus (ou une combinaison des deux) nouveau ou amélioré qui diffère sensiblement des produits ou processus précédents d'une unité et a été mis à la disposition d'utilisateurs potentiels (produit) ou mis en œuvre par l'unité (processus). [...] Les **activités d'innovation** désignent l'ensemble des activités de développement, financières et commerciales, menées par une entreprise et ayant vocation à déboucher sur une innovation pour ladite entreprise. »

A person in a dark suit and light blue shirt is holding a silver tablet. The background is blurred, showing an office setting. Overlaid on the image are several digital elements: a small box with the number '506.3' near the top of the tablet, a larger box with '560.0' in the center, and a vertical bar chart with three bars of increasing height. A white coffee cup on a saucer is visible in the bottom right corner. The overall color palette is cool, with blues and greys, accented by a pinkish-purple rectangle on the right side.

Usage des TIC par les entreprises

11 Combien d'entreprises analysent des mégadonnées ?



Ad (*) Les branches des services immobiliers et des services de réparation d'ordinateurs et d'outils de communication sont confidentielles.

Source : STATEC, Statistiques sur l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises 2020.

Lien Internet du tableau

[Tableau D8450](#). Entreprises analysant des mégadonnées (big data) (en %)

En 2020, une entreprise non financière sur cinq (19%) occupant au moins 10 personnes a analysé des mégadonnées.

Parmi ces entreprises, près de quatre sur cinq (79%) réalisent leurs analyses en interne, sans faire appel à une entreprise ou à une organisation tierce. Par contre, une entreprise sur dix (10%) a externalisé l'analyse à une entreprise ou organisation tierce. Une proportion similaire d'entreprises (11%) a effectué l'analyse à la fois en interne et en externe.

Plus de neuf entreprises sur dix (93%) ont limité l'analyse à leurs propres mégadonnées et sans y vendre d'accès. Moins d'une entreprise sur dix (6%) a déclaré avoir acheté l'accès à des mégadonnées. 2% des entreprises ont vendu l'accès de leurs propres mégadonnées à des tiers. Une entreprise sur cent a à la fois acheté et vendu l'accès à des mégadonnées.

La vaste majorité des entreprises (81%) n'ont pas analysé de mégadonnées en 2020. Cette proportion est la plus élevée au sein de l'hébergement et de la restauration (93%) et la plus faible dans les services de transports et d'entreposage (72%). Parmi ces entreprises, une entreprise sur vingt (5%) a envisagé d'analyser des mégadonnées, mais sans y donner une suite. Les raisons pour lesquelles elles ont décidé de ne pas le faire sont exposées dans le prochain article.

A propos de l'indicateur

Dans l'enquête sur l'usage des TIC par les entreprises en 2020 occupant plus de 10 personnes, les entreprises ont été consultées sur leurs pratiques concernant l'analyse de mégadonnées.

« L'**analyse de mégadonnées** désigne l'utilisation de technologies, de techniques ou d'outils logiciels tels que l'exploration de données ou de textes, l'apprentissage automatique, etc., dans le but d'analyser les mégadonnées extraites des sources de données de l'entreprise ou d'autres sources de données.

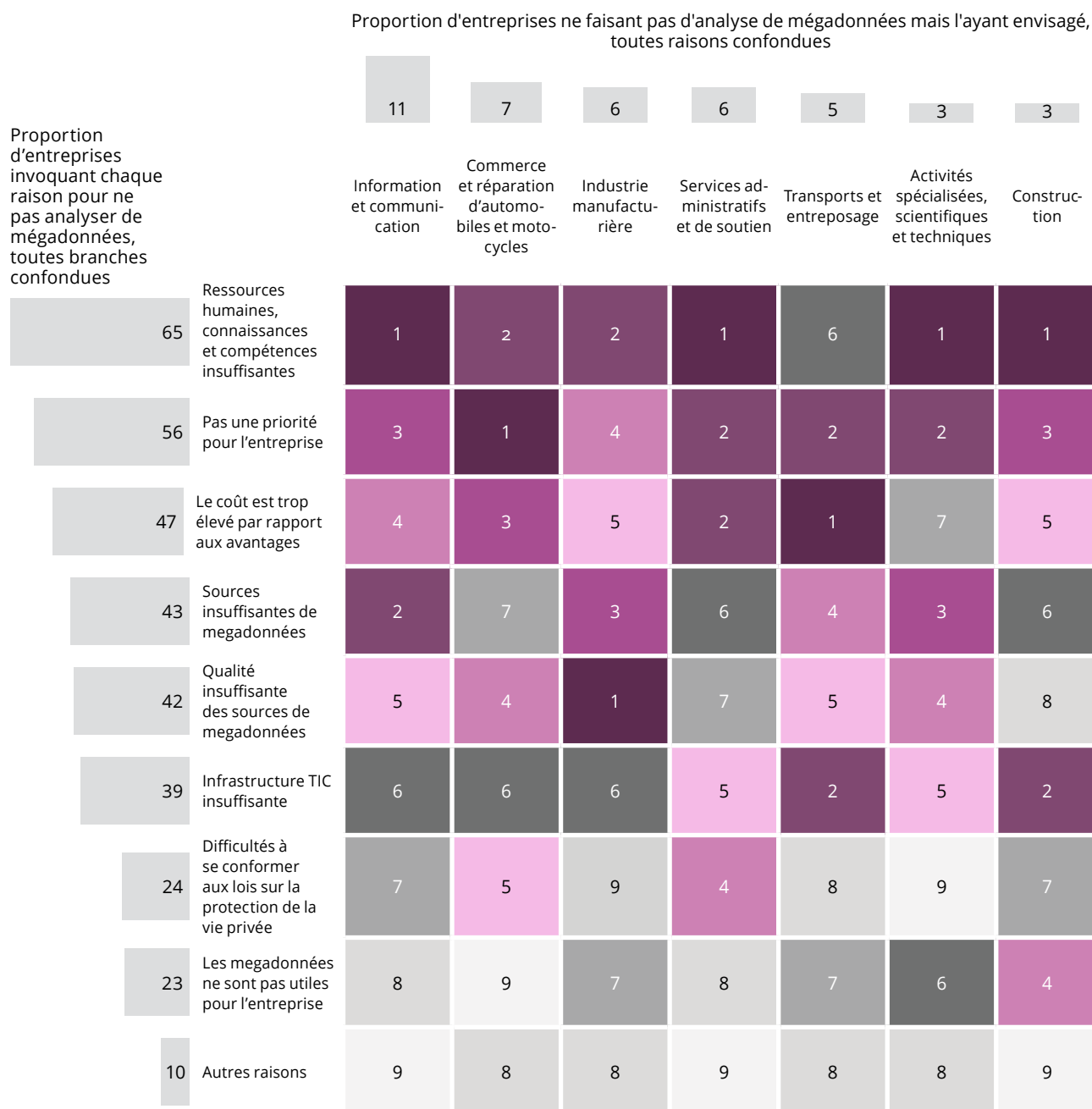
Les **mégadonnées** présentent les caractéristiques suivantes :

- Volume : grande quantité de données ;
- Diversité : différents formats de données complexes (p.ex. texte, vidéo, son, données de détection, journaux d'activité, coordonnées) ;
- Vitesse : les données sont générées de manière fréquente. »

(cf. Methodological manual for statistics on the Information Society, Survey year 2020, Version 1.2, November 2019)

L'article 17 du **Portrait chiffré des entreprises de l'édition 2020** présente les branches d'activité qui utilisent le plus les différentes sources qui génèrent des mégadonnées.

12. Quels sont les obstacles à l'analyse de mégadonnées ?



Pour chaque branche d'activité économique, les obstacles à l'analyse de mégadonnées ont été classés de 1 à 9, 1 étant l'obstacle le plus cité et 9 le moins cité. Plusieurs réponses étaient possibles.

Les services immobiliers et la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ne sont pas représentés pour cause de confidentialité. La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur, d'air conditionné et d'eau d'une part et l'hébergement et la restauration d'autre part ne sont pas représentés puisque trop peu d'entreprises, voire aucune entreprise, ne se sont prononcées sur les obstacles à l'analyse de mégadonnées.

Source : STATEC, Statistiques sur l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises 2020.

Lien Internet vers le tableau

[Statistics on Enterprises \(NACE Rev 2 in ACCESS 562 MB\) v 27 January 2022](#)

En 2020, 4% des entreprises non financières occupant au moins 10 personnes ont considéré analyser des mégadonnées, mais ne l'ont pas fait. Si cette proportion paraît faible, il convient de la remettre dans le contexte de la proportion des entreprises qui, en 2020, analysent déjà des mégadonnées (19%).

La branche de l'information et de la communication connaît la proportion d'entreprises la plus élevée ayant envisagé une telle analyse (11%). A l'opposé, les entreprises de la construction et celles des activités spécialisées, scientifiques et techniques ont le moins envisagé d'analyser des mégadonnées (3%).

Pour pratiquement deux tiers (65%) des entreprises intéressées par une analyse de mégadonnées, toutes branches d'activité économique confondues, l'obstacle principal est l'insuffisance de ressources humaines, de connaissances et de compétences. Un peu plus de la moitié des entreprises (56%) estiment qu'il ne s'agit pas d'une priorité. Moins d'une entreprise (23%) sur quatre indique même qu'une telle analyse n'est pas utile. Ce dernier obstacle est précédé par celui des difficultés à se conformer aux lois sur la protection de la vie privée (24%).

L'importance des obstacles à l'analyse de mégadonnées varie selon la branche d'activité. Dans l'industrie, les entreprises intéressées semblent être le plus souvent soucieuses par rapport à la qualité des données. Les entreprises de transports et d'entreposage qui se sont exprimées sur les obstacles ont notamment constaté un rapport coûts-bénéfices défavorable. Dans le commerce, l'analyse de mégadonnées n'a pas été jugée prioritaire par les entreprises initialement intéressées.

A propos de l'indicateur

Dans l'enquête sur l'usage des TIC par les entreprises en 2020 occupant au moins 10 personnes dans l'économie marchande non financière, les entreprises étaient consultées sur leurs pratiques concernant l'analyse de mégadonnées. Jusqu'à présent, le sujet a figuré uniquement trois fois dans le questionnaire de l'enquête sur l'usage des TIC par les entreprises, à savoir en 2016, 2018 et 2020.

Dans le questionnaire 2020, harmonisé sur le plan européen, seules les entreprises qui déclaraient ne pas avoir analysé de mégadonnées et qui reconnaissaient l'avoir considéré (4% des entreprises) avaient la possibilité de se prononcer sur les obstacles rencontrés.

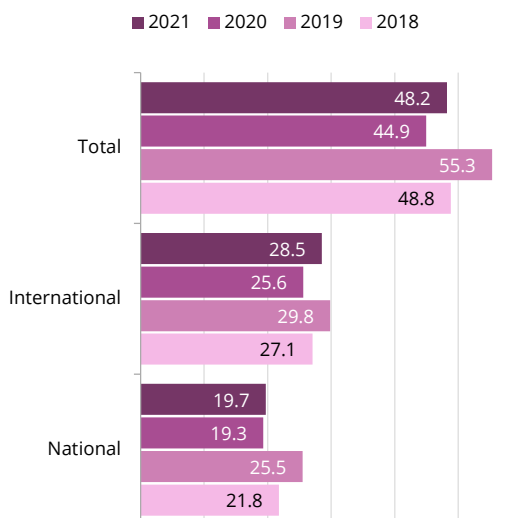
Transports



18. Comment le transport routier de marchandises se répartit-il ?

NATIONAL VERSUS INTERNATIONAL

Quantités transportées
(en Mio de tonnes)



Source : STATEC, Transport routier de marchandises, 2021

Lien internet du tableau :

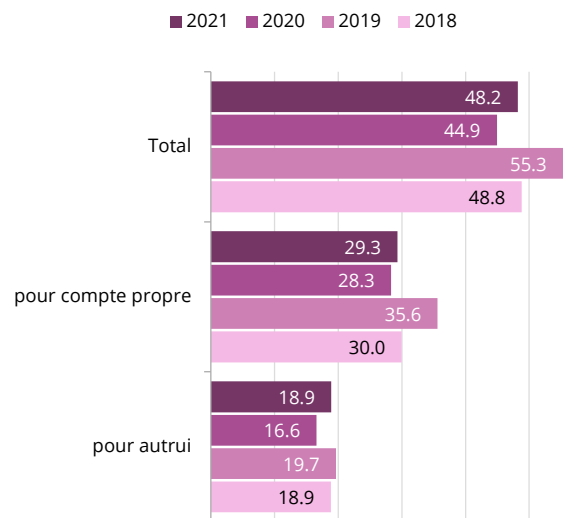
[D6011](#), Transports routiers de marchandises

En 2021, on comptabilise un total de 48.2 millions de tonnes de marchandises transportées par des camions de 3.5t et plus.

La plus grande partie des marchandises est transportée vers l'international, avec 28.5 millions de tonnes (soit 60%), tandis que le transport sur le territoire national représente seulement 40% soit 19.7 millions de tonnes.

POUR AUTRUI VERSUS POUR COMPTE PROPRE

Quantités transportées
(en Mio de tonnes)



Source : STATEC, Transport routier de marchandises, 2021

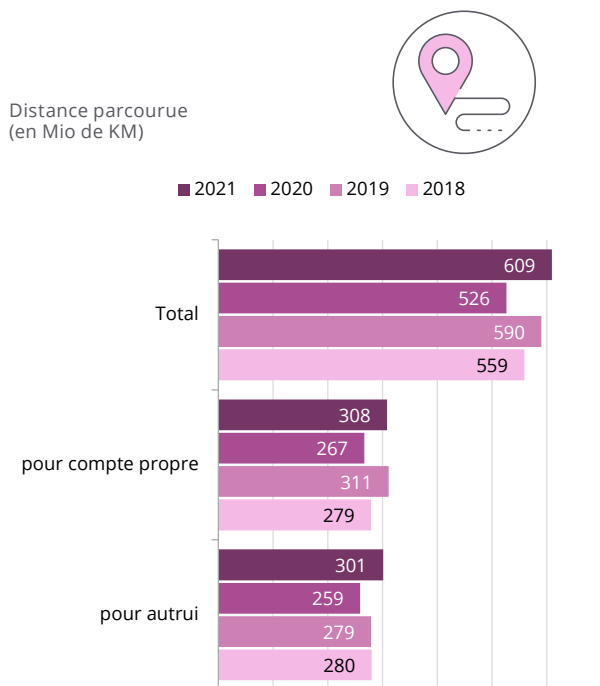
Lien internet du tableau :

[D6011](#), Transports routiers de marchandises

Quand on distingue par type de transport, on constate que 61% des quantités transportées le sont pour compte propre, ce qui représente 29.3 millions de tonnes alors que le volume pour compte d'autrui est de 18.9 millions de tonnes (39%).

La crise du COVID-19 a entraîné un ralentissement de l'activité en 2020 (-19% du total des quantités transportées par rapport à 2019). Bien que l'activité ait connu une reprise en 2021 (+7% par rapport à 2020), elle n'a pas encore récupéré son niveau de 2019 (-13% par rapport à 2019).

14 Combien de kilomètres sont-ils parcourus pour assurer le transport routier de marchandises ?



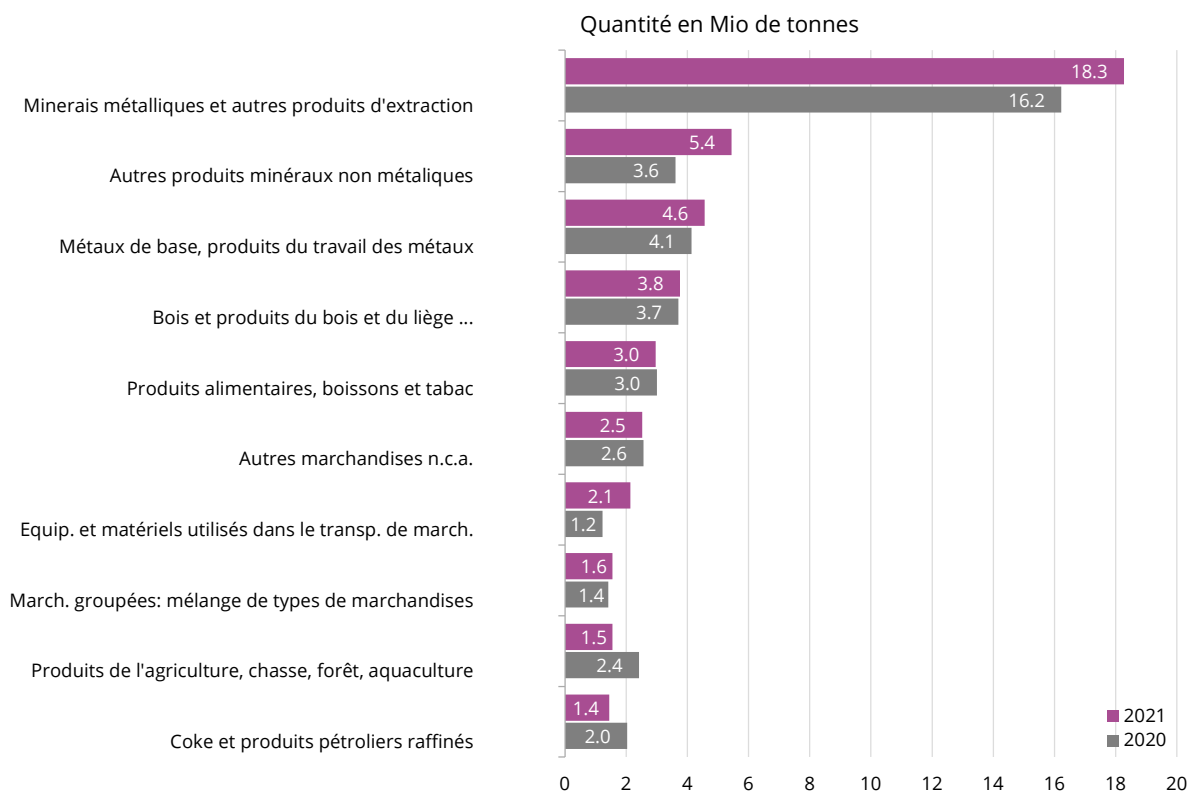
Source : STATEC, Transport routier de marchandises, 2021

Lien internet du tableau :

[D6011](#), Transports routiers de marchandises

En 2021, les camions ont parcouru 609 millions de kilomètres pour effectuer ces transports de marchandises. C'est la distance la plus importante depuis 2018. Elle comprend à la fois les kilomètres, où les véhicules de 3.5t et plus, étaient chargés de marchandises ou non. Le nombre de kilomètres parcourus est sensiblement identique que ce soit pour compte propre, 308 millions de kilomètres (51%) ou pour compte d'autrui, 301 millions de kilomètres (49%).

Quel est le top 10 des produits transportés par route ?



Source : STATEC, Transport routier de marchandises, 2021

Lien internet du tableau :

[D6011](#), Transports routiers de marchandises

En 2021, la catégorie de marchandise la plus transportée et qui se trouve largement en tête est celle de minerais métalliques et autres produits d'extraction. Elle représente à elle seule 18.3 millions de tonnes (soit 37% du total). Elle est suivie par la catégorie des autres produits minéraux non métalliques 5.4 millions de tonnes (11%) et celle des métaux de base, produits du travail des métaux 4.6 millions de tonnes (9%).

A propos de l'indicateur

Le **transport pour autrui** est le transport de marchandises contre rémunération, pour des tiers.

Le **transport pour compte propre** est le transport qui n'est pas pour autrui.

Le **transport est national** lorsque le lieu de chargement et de déchargement de la marchandise se situent tous les deux sur le territoire national.

Les catégories de produits sont classées selon la nomenclature uniforme des marchandises pour les statistiques (NST 2007).

Les données sur le transport routier de marchandises sont disponibles dans la rubrique « [Transports](#) » sur le portail des statistiques

10. Comment ont évolué les nouvelles immatriculations de véhicules ?

Les nouvelles immatriculations par type de véhicule :

	 Voitures particulières et commerciales	 Camionnettes + Camions + Tracteurs routiers	 motorcycle et cyclomoteurs
2016	50 561	5 603	2 689
2017	52 775	5 892	2 391
2018	52 811	5 897	2 218
2019	55 008	6 291	2 418
2020	45 189	5 411	2 764
2021	44 372	5 614	2 900
	-817	203	136
	-2%	4%	5%

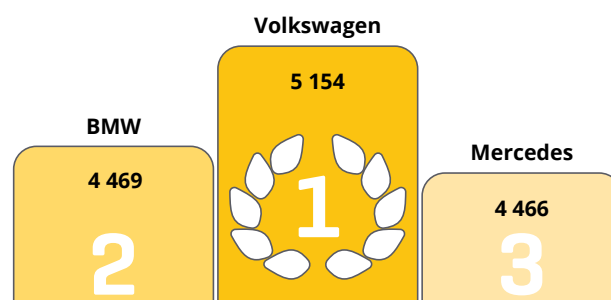
Source : SNCA et STATEC, 2021

Lien internet du tableau :

[D6100](#), Nouvelles immatriculations de véhicules à moteur neufs par type de véhicule

Les nouvelles immatriculations de voitures particulières et commerciales sont au plus bas depuis ces six dernières années, avec 44 372 véhicules immatriculés en 2021. Il s'agit cependant d'une légère baisse par rapport à l'année 2020 (-2%). Les camionnettes, camions et tracteurs routiers sont en hausse de 4% par rapport à l'année 2020, au même titre que les motocycles et cyclomoteurs (5%). Ces derniers sont à leur point le plus haut depuis 2016.

MARQUES DE VOITURES NEUVES LE PLUS IMMATRICULÉES AU LUXEMBOURG EN 2021.

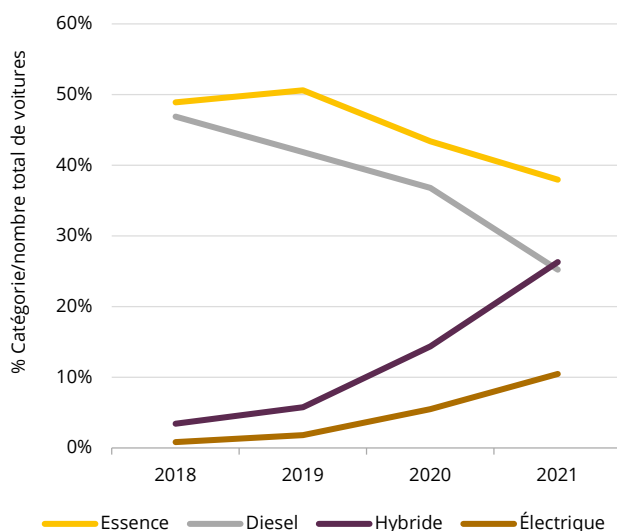


Source : SNCA et STATEC, 2021

Lien internet du tableau :

[D6101](#), Nouvelles voitures (particulières et à usage mixte) par marque immatriculées au Luxembourg

LES NOUVELLES IMMATRICULATIONS PAR TYPE DE CARBURANT :



Source : SNCA et STATEC, 2021

Lien internet du tableau :

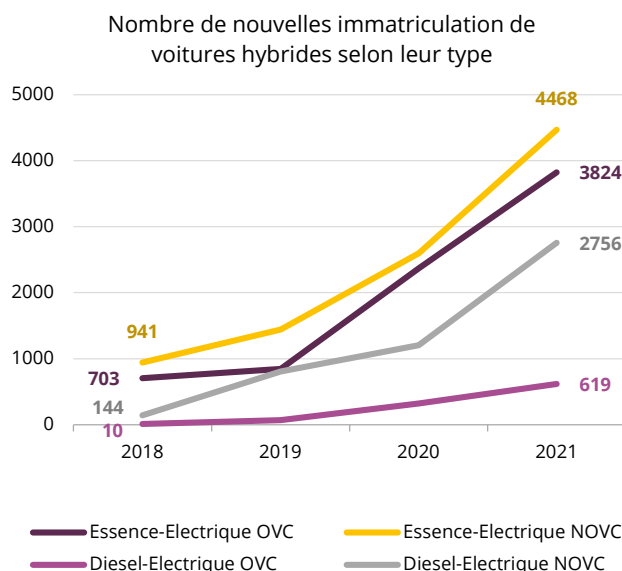
[D6010](#), Nouvelles immatriculations de voitures neuves

La ventilation des nouvelles immatriculations de voitures par type de carburant met en lumière une situation plus contrastée.

En effet, le nombre d'immatriculations de nouvelles voitures hybrides continue sa percée avec encore une augmentation de 80% en 2021 par rapport à 2020. Cela porte la catégorie à représenter 26% du nombre total de nouvelles immatriculations de voitures. Rappelons qu'en 2018 on comptait moins de 1800 immatriculations de voitures hybrides contre 11 667 en 2021. L'année 2021 marque la première année où ce type d'immatriculation dépasse - certes de 1% - celle des véhicules alimentés au Diesel.

A l'instar des hybrides, les voitures électriques connaissent la plus forte progression de 2021, avec 88% d'immatriculation supplémentaires par rapport à 2020. Sur la période 2018-2021, le nombre d'immatriculations de nouvelles voitures électriques a décuplé, passant de 430 à 4 649.

LES NOUVELLES IMMATRICULATIONS PAR TYPE D'HYBRIDE :



Note : (OVC) rechargeable (NOVC) non rechargeable

Source : SNCA et STATEC, 2021

Lien internet du tableau :

[D6010](#), Nouvelles immatriculations de voitures neuves

7 voitures hybrides neuves immatriculées au Luxembourg en 2021 sur 10 étaient de type Essence-électrique. La combinaison Diesel-Electrique ne représentait que 3 voitures sur 10 de ce type. La combinaison Essence-Electrique non rechargeable reste privilégiée et représente 38% des nouvelles immatriculations de voitures hybrides. Elle est suivie de près par la catégorie Essence-Electrique rechargeable qui représente 33% de l'ensemble des hybrides immatriculées cette même année.

A propos de l'indicateur

La catégorie « voitures » regroupe les voitures particulières et les voitures à usage mixte

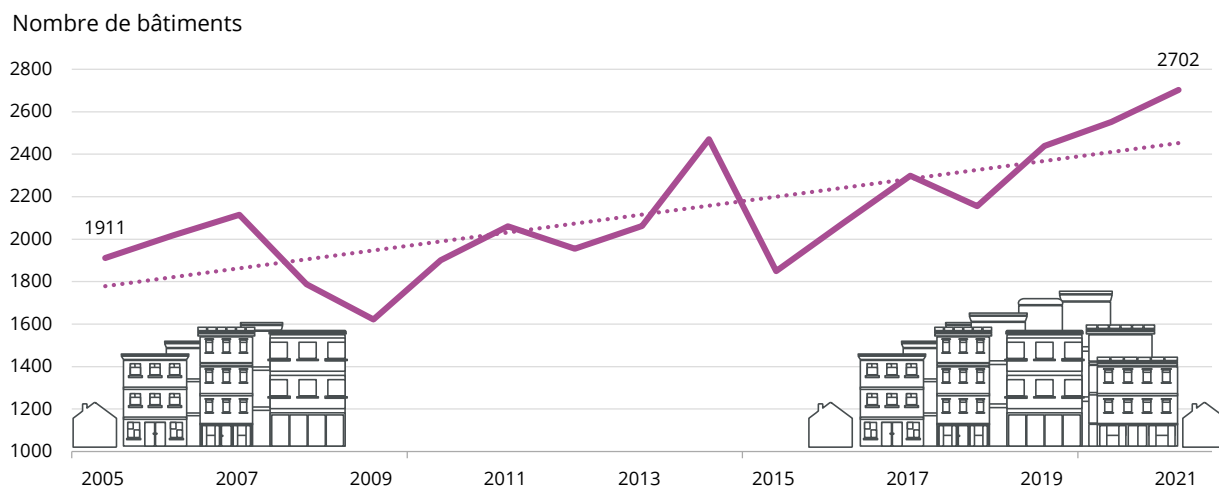
Les données sur les nouvelles immatriculations sont disponibles dans la rubrique « [Transports](#) » sur le portail des statistiques

Construction et logement



17

Comment ont évolué les autorisations de bâtir ?



Source : STATEC, Construction et logement, 2021

Lien internet du tableau :

[D4012](#), Autorisations de bâtir - G

[D4100](#), Autorisations des bâtir

Le nombre de bâtiments qui ont été autorisés à être construit au Luxembourg est un bon indicateur de la croissance économique et démographique du Luxembourg. En effet, les autorisations de bâtir ont connu une tendance à la hausse depuis plus de 15 ans, quel que soit le type de bâtiments (résidentiels ou non résidentiels). Le nombre de bâtiments autorisés à être construits est passé de 1 911 en 2005 à 2 702 en 2021, soit une augmentation de 41.4%. La crise du COVID-19 n'a pas impacté les autorisations de bâtir, qui ont pour ce type d'autorisation, vu une augmentation de 10.8% entre 2019 et 2021.

18.

Comment ont évolué les autorisations de bâtir dans le résidentiel ces 5 dernières années ?



	Nombre de maisons individuelles	Nombre de maisons à appartements	Nombre d'appartements
2016	1265	400	3440
2017	1408	455	3412
2018	1340	440	4017
2019	1461	572	3834
2020	1627	536	3424
2021	1661	611	4291

Source : STATEC, Construction et logement, 2021

Lien internet du tableau :

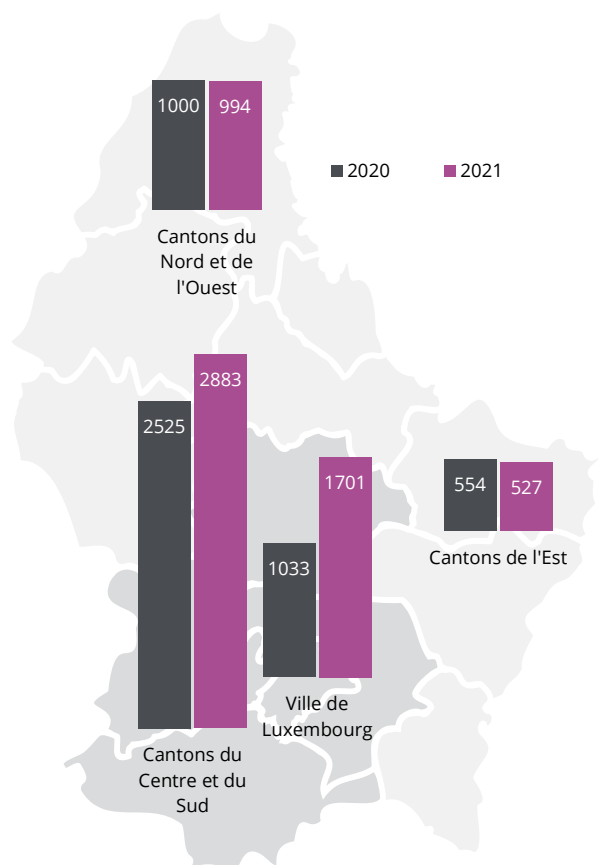
[D4012](#), Autorisations de bâtir - G

Entre 2016 et 2021, les autorisations de bâtir dans le résidentiel sont en augmentation. Le résidentiel comprend à la fois des maisons unifamiliales – c'est-à-dire comprenant un seul logement – ou des maisons à appartements – par définition regroupant au moins deux logements comme par exemple une maison bi-familiale ou un immeuble à appartements. De 2016 à 2021, les autorisations de bâtir des appartements et des maisons individuelles ont connu une augmentation respective de 24.7% et 31.3%. En 2021, les autorisations de bâtir pour les appartements ont connu une plus grande augmentation que celle pour les maisons, avec une croissance de 949 autorisations pour les appartements contre 34 pour les maisons par rapport à 2020.

19

Quelles sont les régions qui connaissent la plus forte augmentation des autorisations de bâtir pour les logements en 2021 ?

NOMBRE DE LOGEMENTS PAR RÉGION



Source : STATEC, Construction et logement, 2021

Lien internet du tableau :

[D4012](#), Autorisations de bâtir - G

Les régions qui connaissent une croissance dans le nombre d'autorisation de nouveaux logements pour 2021 sont la ville de Luxembourg et les cantons du centre et du sud. En effet en 2021, les autorisations de bâtir pour les logements dans la ville de Luxembourg et dans les cantons du centre et du sud ont connu une hausse respective de 65% et 14% par rapport à l'année 2020. Ce phénomène s'explique en considérant que ces régions représentent le centre économique et démographique du pays. La ville de Luxembourg et les Cantons du Centre et du Sud représentant plus de 70% de la population.

A propos de l'indicateur

L'Indicateur '**Autorisation de bâtir**' recense les autorisations définitives délivrées par les communes pour des constructions nouvelles et des reconstructions totales.

Maisons individuelles : bâtiments destinés à 50 % ou plus à l'habitation et renfermant un seul logement, y sont assimilés les chalets de week-end.

Maisons à appartements : bâtiments destinés à plus de 50 % à des fins d'habitation et renfermant deux logements au moins.

Bâtiments non résidentiels et autres : bâtiments destinés à plus de 50 % à des fins autres que d'habitation et bâtiments collectifs, dont les centres intégrés pour personnes âgées.

Les données sur les autorisations de bâtir sont disponibles dans la rubrique « [Construction et logement](#) » sur le portail des statistiques.



STATEC